



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/07/2019

Dossier complet le :

25/07/2019

N° d'enregistrement :

2019-0343

### 1. Intitulé du projet

PROJET D'IMPLANTATION DU CHAI N°5, DE REAFFECTATION DU CHAI N°1B, ET OPTIMISATIONS DU PROCÉDE

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DISTILLERIE DILLON

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LECOEUR ERIC, Directeur technique du site Domaine Depaz 97250 SAINT-PIERRE

RCS / SIRET

4 6 6 2 0 3 3 3 8 0 0 0 8 5

Forme juridique: S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1° - ICPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du chai n°5</li> <li>- Modification du chai 1B</li> <li>- Augmentation de la puissance du moteur électrique du shredder</li> <li>- Augmentation du volume des cuves de fermentation</li> <li>- Réduction des quantités de gasoil stockées</li> </ul>

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Projet 1 : création du chai n°5. Il s'agit de la construction d'un bâtiment de stockage d'alcool de bouche (rhum agricole) pour son vieillissement en fûts de chêne.
- Projet 2 : remplacement du stockage de rhum en fûts de bois par des cuves inox destinées à absorber les pics de production engendrés par les contraintes relatives aux conditions d'obtention de l'agrément AOC (durée de stockage minimum pour l'appellation).
- Projet 3 : remplacement du moteur électrique actuel du shredder par un moteur électrique plus puissant.
- Projet 4 : augmentation du volume des cuves de fermentation par la rehausse d'une partie des cuves, sans modification des bâtiments.
- Projet 5 : réduction des quantités de gasoil stockées sur le site.

#### 4.2 Objectifs du projet

- Projet 1 : pour répondre à une demande commerciale croissante, les capacités de stockage de rhum en fûts pour vieillissement sont devenues insuffisantes. La construction du chai n°5 vise à augmenter la capacité de mise en vieillissement.
- Projet 2 : Une condition d'obtention de l'agrément AOC est la durée minimale de stockage du rhum. Ceci oblige à disposer d'une capacité de stockage sous inox accrue. Le projet consiste à remplacer dans le chai n°1B le stockage du rhum en fûts de bois par un stockage en cuve inox.
- Projet 3 : le shredder est un appareil qui déchiquète la canne avant son broyage : c'est une étape de préparation. Le moteur électrique actuel du shredder est trop juste et bride la quantité de canne broyée par heure par les moulins, d'où son remplacement.
- Projet 4 : quand les cannes à sucres sont très sucrées, les cuves de fermentation sont remplies très rapidement, ce qui limite le rythme de production du site. L'augmentation du volume des cuves de fermentation permet que cette étape ne soit plus un facteur limitant.
- Projet 5 : Remplacement d'une cuve de stockage de gasoil de 15 m<sup>3</sup> par une cuve de stockage de 3 m<sup>3</sup>, suffisante pour assurer une bonne autonomie au groupe électrogène de secours.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

- Projet 1 : Durée des travaux estimée à 12 mois entre fin 2019 et fin 2020. Phase 1 = gros-œuvre : construction du bâtiment en béton armé d'un seul niveau de plain pied, isolé des bâtiments de la distillerie. Surface au sol 512 m<sup>2</sup>. Matériaux incombustibles. Réalisation des VRD en parallèle. Phase 2 : Couverture isolante en tôle sandwich à me laine de roche incombustible, avec 2 trappes de désenfumage par travée soit 10 au total. Phase 3 : pose de 10 portes en bois massif coulissantes (5 sur chaque façade). Phase 4 : bâtiment équipé d'un système de détection-extinction d'incendie automatique. Peintures, finitions.
- Projet 2 : Phase 1 : retirer les fûts stockés dans le chai n°1B. Phase 2 : adaptation de l'installation de protection incendie pour la protection des cuves inox. Phase 3 : réalisation des cuves inox, de leurs supports et des tuyauteries de raccordement. Durée des travaux estimée à 6 mois entre fin 2019 et mi 2020.
- Projet 3 : Phase 1 : démontage du moteur électrique actuel. Phase 2 : mise en place du nouveau moteur et raccordement électrique. Durée estimée des travaux : 2 mois (fin 2019).
- Projet 4 : Phase 1 : soudure d'une virole supplémentaire sur une partie des cuves de fermentation. Phase 2 : adaptation des passerelles et des tuyauteries. Durée estimée 2 mois (fin 2019).
- Projet 5 : retirer la cuve de 15 m<sup>3</sup> et déposer la cuve de 3 m<sup>3</sup> en lieu et place. Durée 1 jour.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Projet 1 : le chai n°5 est destiné à accueillir jusqu'à 928 m<sup>3</sup> d'alcool de bouche en fûts de bois pour le vieillissement. Les mouvements d'alcool sont réalisés dans un espace dédié distinct du bâtiment. La circulation se fait en périphérie du bâtiment, l'accès aux fûts se fait par les portes coulissantes sur chaque façade.
- Projet 2 : les cuves inox sont destinées à accueillir le pic de production de rhum en cours de campagne cannière, le temps d'obtenir l'Appellation d'Origine Contrôlée "Rhum Agricole Martinique".
- Projet 3 : grâce à une puissance plus élevée, le nouveau moteur doit assurer une bonne préparation de la canne sans ralentir le rythme de broyage qui suit.
- Projet 4 : les cuves de fermentation sont remplies à tour de rôle pendant la campagne cannière. L'augmentation du volume des cuves permet de saturer moins vite le volume disponible quand les cannes sont sucrées.
- Projet 5 : une cuve de 3 m<sup>3</sup> assure une autonomie suffisante au groupe électrogène de secours de la distillerie.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt d'un dossier de Porter à Connaissance.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Projet 1 : création d'une capacité de stockage d'alcool de bouche	928 m3
- Projet 2 : remplacement de 168 m3 d'alcool stockés sous forme de fûts par 132 m3 de capacité de stockage sous cuve inox de près de 300 m3 (différence : + 132 m3)	132 m3
- Projet 3 : remplacement d'un moteur électrique de 150 kW par 250 kW	100 kW
- Projet 4 : augmentation de 153 m3 du volume des cuves de fermentation sur les 768 m3 actuels.	153 m3
- Projet 5 : remplacement cuve gasoil 15 m3 par cuve 3 m3	-12 m3

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Distillerie Depaz  
Plantations de la Montagne Pelée  
97250 Saint-Pierre

PARCELLE E210

Coordonnées géographiques <sup>1</sup>

Long. 6 1 0 9 5 4 " O Lat. 14 4 5 2 8 N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_ ' \_ " Lat. \_ ' \_ "

Point d'arrivée :

Long. \_ ' \_ " Lat. \_ ' \_ "

Communes traversées :

Saint-Pierre (Martinique)

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

Distillerie de rhum agricole :

- broyage de canne à sucre
- fermentation

- distillation de rhum agricole

- stockage et vieillissement de rhum agricole

ICPE autorisé par AP du 03/04/2012 et 31/10/2017

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Pierre (Martinique).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	espace agricole : consommation de 512 m2 (bâtiment)+ environ 84 (voirie).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour le stockage d'alcool : risques d'incendie ou d'explosion. Conséquences des scénarios évaluées dans le dossier de Porter à Connaissance jo
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de Porter à Connaissance - mai 2019.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Pierre

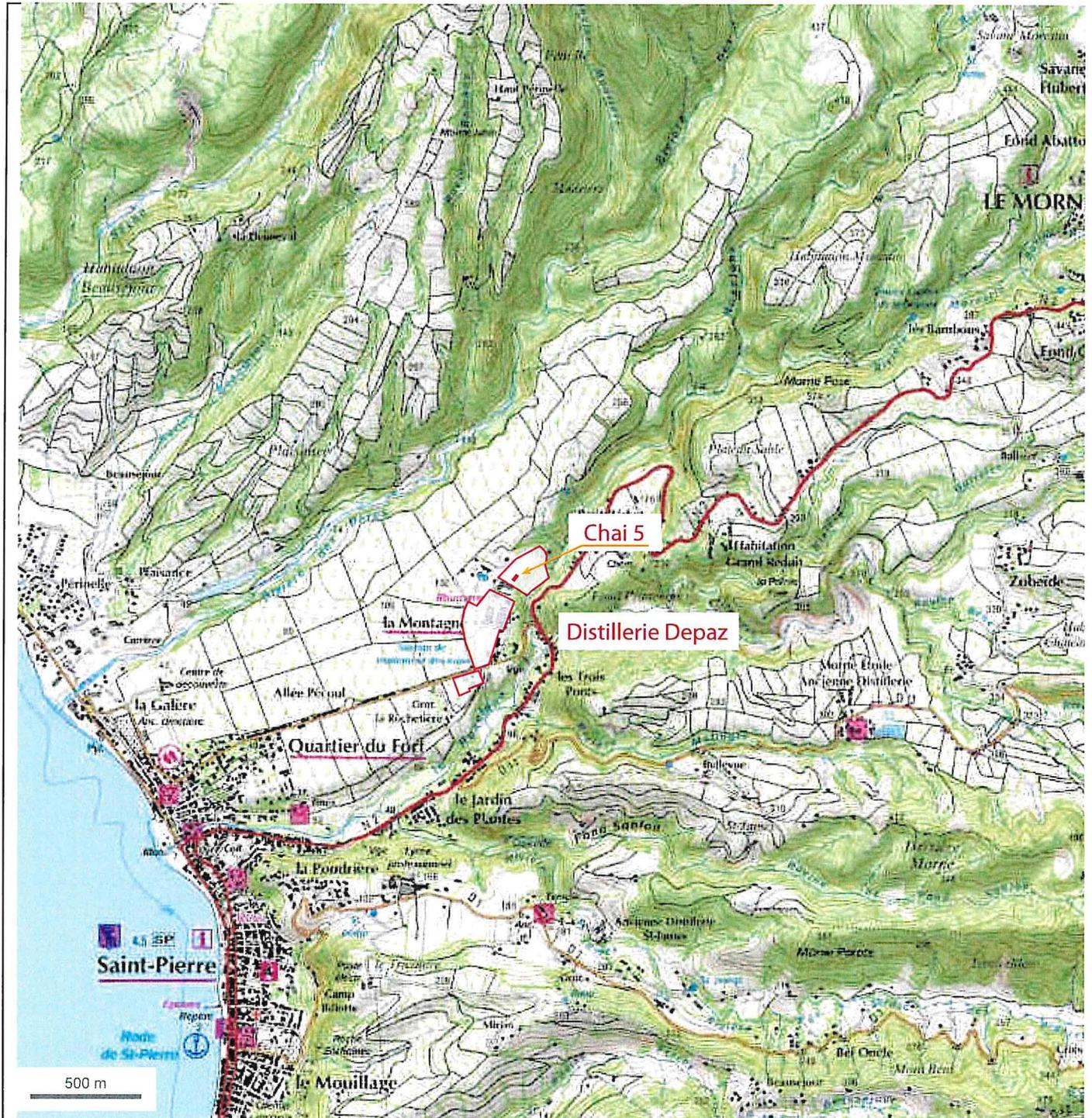
le, 19 juillet 2019

Signature



E. Lecœur

## Localisation du chai 5



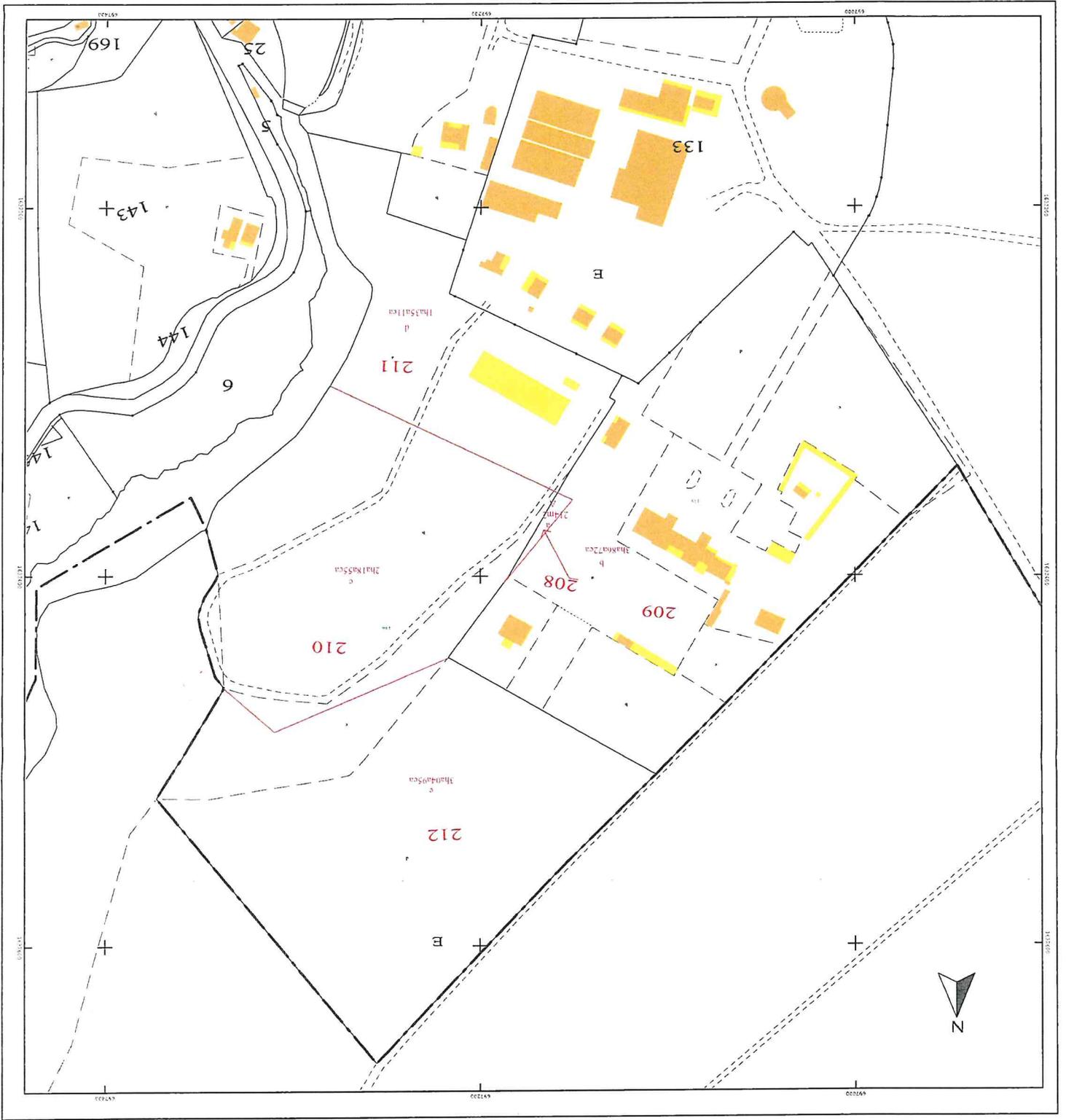
© IGN 2019 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 61° 09' 46" W  
Latitude : 14° 45' 36" N

Carte au 1:25000 ème (en A4) avec emplacement projetée du chai 5



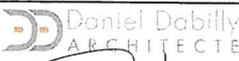
Maitre d'ouvrage	Architecte	Bureau d'Etude	DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE	APD-PC	
<b>DISTILLERIE DILLON S.A.S</b> Domaine Depaz Plantation de la montagne pelée 97250 SAINT PIERRE Tel: 0696 24 82 10 mail:eric.lecoeur@rhum-depaz.fr	 <b>Daniel Dabilly</b> ARCHITECTE 711 Chemin Varin de la Brunelière 97221 LE CARBET Tel : 0696 25 33 24 Mail : architecte@arcjdab.com		Commune de Saint Pierre	Date	N°
			Construction d'un chai de stockage de rhum	08/07/2019	PC-1
			PLAN DE SITUATION	Echelle	



<p>Section : 000 E 01 000 H 01          Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980          Echelle d'origine : 1/2000          Echelle d'édition : 1/2000          Date de l'édition : 13/04/2017          Support numérique : _____</p>		<p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL          CERTIFICATION          (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)          Le présent document d'arpentage, certifié par les          propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :          A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;          B - En conformité d'un piquetage ;          C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont          copie ci-jointe, dressé le _____ par _____          géomètre à _____          Les propriétaires déclarant avoir pris connaissance des          informations portées au dos de la chemise 6463.          A _____, le _____</p>		<p>Commune : SAINT PIERRE (225)</p> <p>N° d'ordre du document d'arpentage : 822 S          Document vérifié et numéroté le 13/04/2017          A Fort de France          Par Colette Grosy          Géomètre principale          Signé</p>	
<p>D'après le document d'arpentage dressé          Par CARTERET          Réf. : 19892900-28          Le 13/03/2017</p>		<p>Cache du service d'origine :          Centre des Impôts foncier de :          S.D.I.F De la Martinique          Hôtel des Finances          Route de Cinyx SCHOELCHER          BP 605          97261 FORT DE FRANCE CEDEX          Téléphone : 0596595576          Fax : 0596597136          cdif.fort-de-france@dgfp.finances.gouv.fr</p>		<p>Comme : SAINT PIERRE (225)</p>	

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A rest applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renvoyé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.  
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
 (3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)



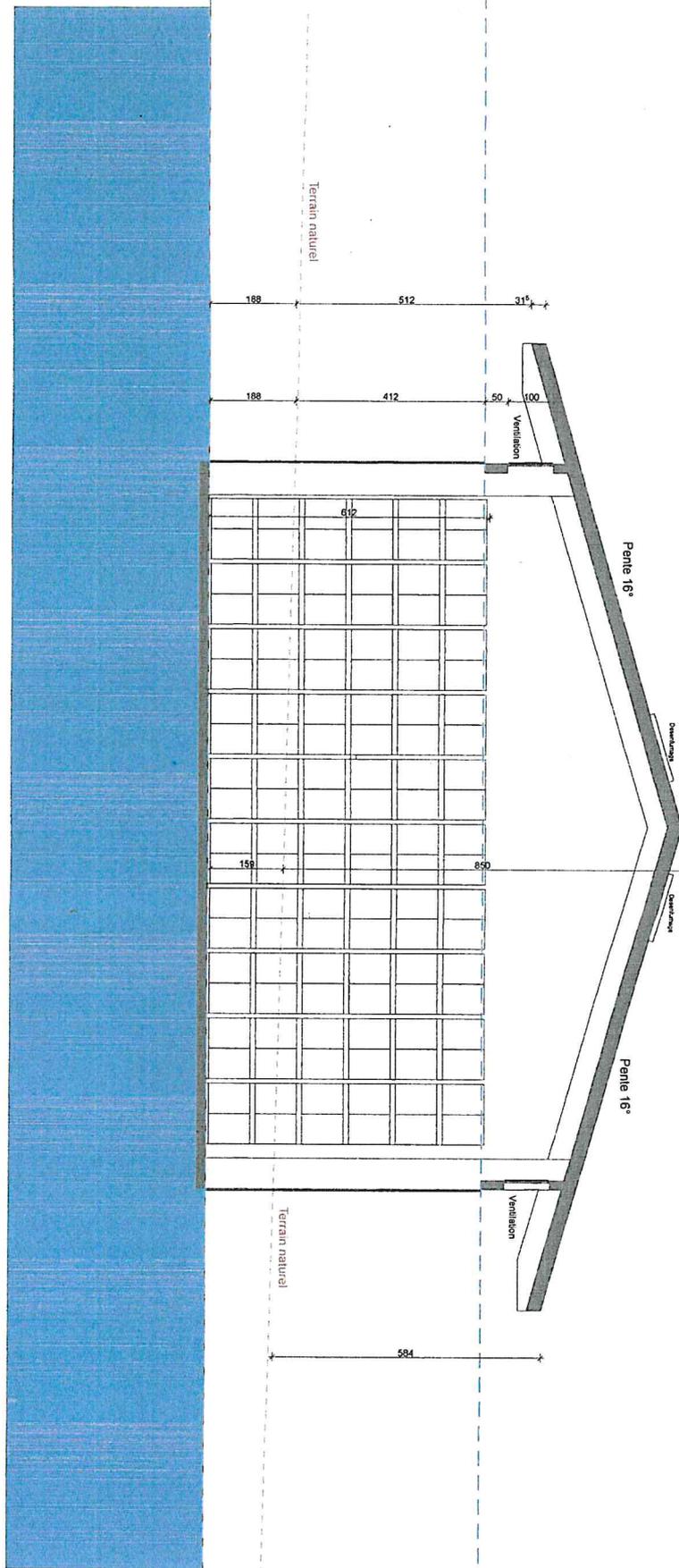
Maitre d'ouvrage	Architecte	Bureau d'Etude	DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE	APD-PC	
<b>DISTILLERIE DILLON S.A.S</b> Domaine Depaz Plantation de la montagne pelée 97250 SAINT PIERRE Tel: 0696 24 82 10 mail:eric.lecoeur@rhum-depaz.fr	 <b>Daniel Dabilly</b> ARCHITECTE 711 Chemin Varin de la Brunelière 97221-LE-CARBET Tel : 0696 25 33 24 Mail : architecte@erchidab.com		Commune de Saint Pierre	Date	N°
			Construction d'un chai de stockage de rhum	08/07/2019	
			Environnement lointain	Echelle	<b>PC-8</b>



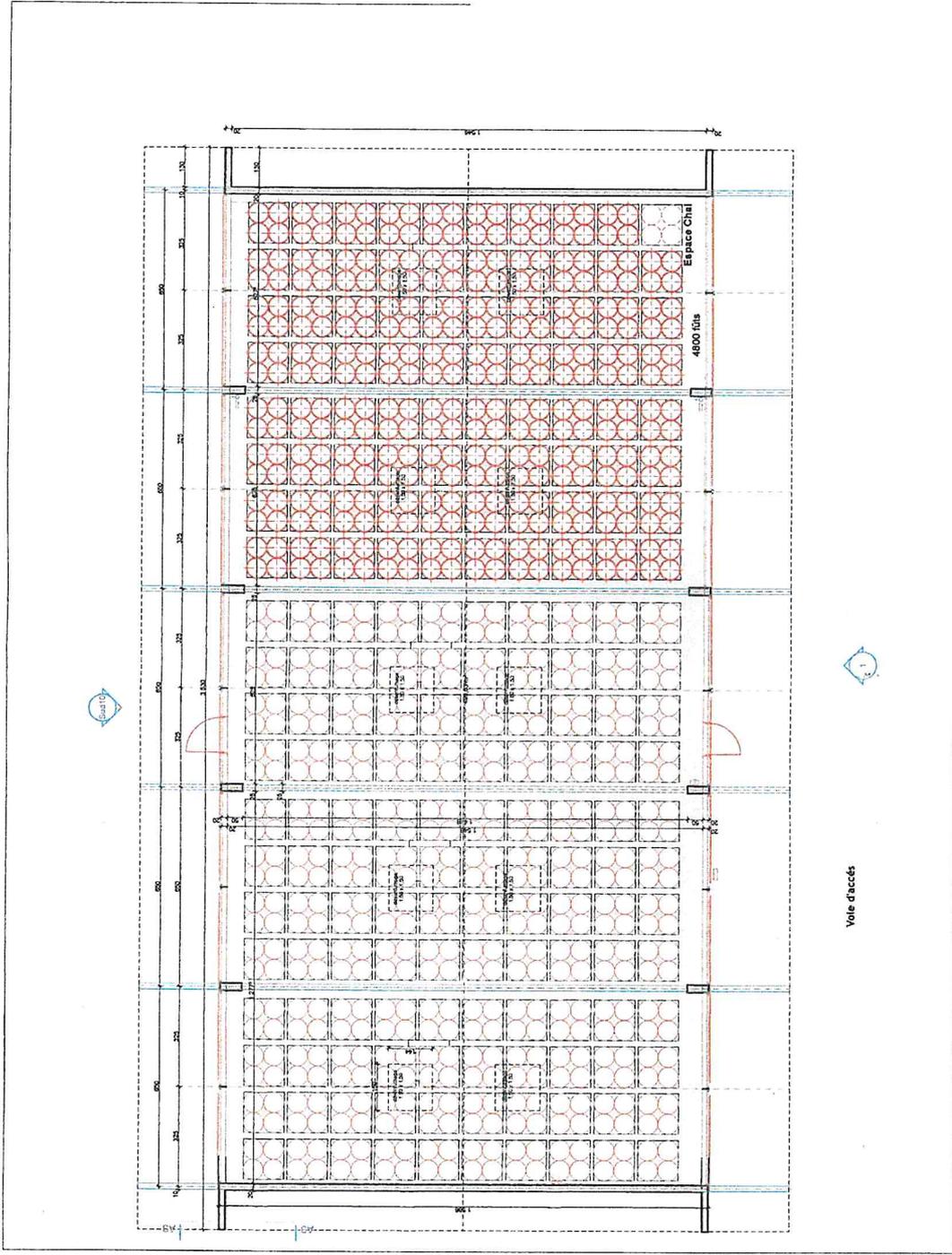
<b>Maitre d'ouvrage</b> DISTILLERIE DILLON S.A.S Domaine Depaz Plantation de la montagne pelée 97250 SAINT PIERRE Tel : 0696 24 62 10 mail:eric.lecoeur@rhum-depaz.fr	<b>Architecte</b>  Daniel Dability ARCHITECTE 711 Chemin Varrin d/M/la Brunelière 97221 LE CARRET Tel : 0696 25 33 24 Mail : architects@archidab.com	<b>Bureau d'Etude</b>	<b>DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE</b> <b>Commune de Saint Pierre</b> Construction d'un chai de stockage de rhum Insertion	<b>PC5</b>
			Date 09/07/2019	N°
			Echelle	<b>PC-6</b>



Maitre d'ouvrage	Architecte	Bureau d'Etude	DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE	APD-PC	
<b>DISTILLERIE DILLON S.A.S</b> Domaine Depaz Plantation de la montagne pelée 97250 SAINT PIERRE Tel: 0696 24 82 10 mail:eric.lecoeur@rhum-depaz.fr	 <b>Daniel Dabilly</b> ARCHITECTE 711 Chemin Varin de la Brunelière 97221 LE CARBET Tel : 0696 25 33 24 Mail : architecte@archidab.com		Commune de Saint Pierre	Date	N°
			Construction d'un chai de stockage de rhum	08/07/2019	
			Environnement proche	Echelle	<b>PC-7</b>



Maitre d'ouvrage	Architecte	Bureau d'Etude	DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE	APD-PC	
<b>DISTILLERIE DILLON S.A.S</b> Domaine Depaz Plantation de la montagne pelée 97250 SAINT PIERRE Tel: 0696 24 82 10 mail:eric.lecoeur@rhum-depaz.fr	 <b>Daniel Dabily</b> ARCHITECTE 711 Chemin Varin de la Brunelière 97222 LE CARBET Tel : 0696 25 33 24 Mail : architecte@archidab.com		Commune de Saint Pierre	Date	N°
			Construction d'un chai de stockage de rhum	08/07/2019	
			COUPE SUR CONSTRUCTION ET TERRAIN	Echelle	PC-3
	1:100				



Maitre d'ouvrage	Architecte	Bureau d'Etude	DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE		APD-PC	
			Commune de Saint Pierre		Date	N°
DISTILLERIE DILLON S.A.S Domaine Depaz Plantation de la montagne pelée 97250 SAINT PIERRE Tel: 0696 24 82 10 mail:eric.lecoeur@num-depaz.fr		Daniel Dabily ARCHITECTE 711 Chemin Verin de la Brunelière 97221 LE CARREFF Tel : 0696 25 33 24 Mail : architecte@archidab.com		Construction d'un chai de stockage de rhum 08/07/2019		Echelle 1:150
		REZ-DE-CHAUSSEE				PC